

Conditions Définitives en date du 06 Avril 2017



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Programme d'émission de titres de créance de 1.000.000.000 d'euros
(*Euro Medium Term Note Programme*)
(Le "Programme")

Émission obligataire d'un montant de 20.000.000 d'euros portant intérêt au taux de 1,60 % l'an et venant
à échéance le 10 Avril 2031
(les « Titres ») émis dans le cadre du Programme

Souche : 2017-2

Tranche : 1

Prix d'émission : 100 %

BRED Banque Populaire

PARTIE A – CONDITIONS CONTRACTUELLES

Les termes utilisés ci-après seront réputés être définis pour les besoins des modalités (les "**Modalités**") incluses dans le prospectus de base en date du 27 juin 2016 visé par l'Autorité des marchés financiers (l'"**AMF**") sous le numéro 16-0276 en date du 27 juin 2016, tel que complété par le supplément au prospectus de base en date du 31 mars 2017 visé par l'AMF sous le numéro 17-127 en date du 31 mars 2017 (ensemble, le "**Prospectus de Base**") qui constitue un prospectus de base au sens de la Directive Prospectus (telle que définie ci-après).

Le présent document constitue les conditions définitives (les "**Conditions Définitives**") relatives à l'émission des titres décrits ci-après (les "**Titres**") pour les besoins de l'article 5.4 de la Directive Prospectus et devant être lues conjointement avec le Prospectus de Base. L'information complète sur l'Emetteur et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base de la combinaison des présentes Conditions Définitives et du Prospectus de Base. Les présentes Conditions Définitives et le Prospectus de Base sont (a) publiés sur les sites Internet de (i) l'AMF (www.amf-france.org) et (ii) l'Emetteur (www.valdoise.fr/160-emptn.htm) et aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, au siège de l'Emetteur et aux bureaux désignés du (des) Agent(s) Payeur(s), auprès duquel (desquels) il est possible d'en obtenir copie.

L'expression "**Directive Prospectus**" signifie la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, et inclut toute mesure de transposition de la Directive Prospectus dans chaque Etat membre concerné de l'Espace Economique Européen.

1.	Emetteur :	Département du Val d'Oise
2.	(i) Souche n° :	2017-2
	(ii) Tranche n° :	1
3.	Devise Prévue :	Euro (« € »)
4.	Montant Nominal Total :	
	(i) Souche :	20.000.000 €
	(ii) Tranche :	20.000.000 €
5.	Prix d'émission :	100 % du Montant Nominal Total de la Tranche
6.	Valeur(s) Nominale(s) Indiquée(s) :	100.000 €
7.	(i) Date d'Emission :	10 Avril 2017
	(ii) Date de Début de Période d'Intérêts :	Date d'Emission
8.	Date d'Echéance :	10 Avril 2031
9.	Base d'Intérêt :	Taux Fixe de 1,60 % l'an
10.	Base de Remboursement/Paiement :	A moins qu'ils n'aient déjà été remboursés ou rachetés et annulés, les Titres seront remboursés à la Date d'Echéance à 100 % de leur Montant Nominal Total.
11.	Changement de Base d'Intérêt :	Sans objet
12.	Option de remboursement :	Sans objet
13.	Date des autorisations d'émission des Titres :	Délibération n°2.04 bis du Conseil départemental de l'Emetteur en date du 25 janvier 2017

DISPOSITIONS RELATIVES AUX INTERETS A PAYER (LE CAS ECHEANT)

14.	Dispositions relatives aux Titres à Taux Fixe :	Applicable
	(i) Taux d'Intérêt :	1,60 % par an payable annuellement à terme échu
	(ii) Dates de Paiement du Coupon :	10 Avril de chaque année jusqu'à la Date d'Echéance (inclusive) et pour la première fois le 10 Avril 2018
	(iii) Montant de Coupon Fixe :	1.600 € pour 100.000 € de Valeur Nominale Indiquée
	(iv) Montant de Coupon Brisé :	Sans objet
	(v) Méthode de Décompte des Jours :	Exact/Exact – ICMA
	(vi) Dates de Détermination du Coupon :	Le 10 avril de chaque année
15.	Dispositions relatives aux Titres à Taux Variable :	Sans objet
16.	Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe/Taux Variable :	Sans objet
17.	Stipulations relatives aux Titres à Coupon Zéro :	Sans objet

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

18. **Option de remboursement au gré de l'Emetteur :** Sans objet
19. **Option de remboursement au gré des Titulaires :** Sans objet
20. **Montant de Remboursement Final de chaque Titre :** 100.000 € par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100.000 €
21. **Montant de Versement Echelonné :** Sans objet
22. **Montant de Remboursement Anticipé :**
Montant(s) de Remboursement Anticipé de chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (Article 6(f)) ou en cas d'exigibilité anticipée (Article 9) ou autre remboursement anticipé prévu dans les Modalités : 100.000 € par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100.000 €
- Remboursement pour des raisons fiscales :
- (i) Majoration du montant de Remboursement Anticipé des intérêts courus jusqu'à la date de remboursement prévue (Article 6(f)) : Non
- (ii) Remboursement à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (Article 6(f)(ii)) : Non
23. **Rachat (Article 6(g)) :** Oui

DISPOSITIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES

24. **Forme des Titres :** Titres Dématérialisés
- (i) **Forme des Titres Dématérialisés :** Au porteur
- (ii) **Etablissement Mandataire :** Sans objet
- (iii) **Certificat Global Temporaire :** Sans objet
25. **Place(s) Financière(s) ou autres dispositions particulières relatives aux dates de paiement pour les besoins de l'Article 7(g) :** TARGET
26. **Talons pour Coupons futurs ou Reçus à attacher à des Titres Physiques (et dates auxquelles ces Talons arrivent à échéance) :** Sans objet

27. Masse (Article 11) :

Applicable

Le Représentant de la Masse initial est : F&S Financial Services, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 8 rue du Mont Thabor 75001 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro unique d'identification 809 880 305.

Le Représentant de la Masse suppléant est : Vincent Fabié dont l'adresse professionnelle est située 8 rue du Mont Thabor 75001 Paris. Le Représentant percevra une rémunération annuelle de 350 euros hors taxes.

Sans objet à la Date d'Emission

Sans objet

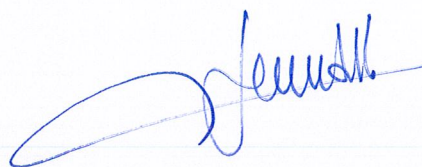
28. Conversion en euros :

RESPONSABILITE

L'Emetteur accepte la responsabilité des informations contenues dans les présentes Conditions Définitives.

Signé pour le compte du Département du Val d'Oise :

Par : Monsieur Gérard Seimbille, 5^e Vice-Président Délégué « Finances – Administration générale – Innovation – Evaluation des Politiques Publiques Départementales » du Conseil départemental du Val d'Oise
Dûment habilité



PARTIE B – AUTRES INFORMATIONS

1. ADMISSION A LA NEGOCIATION :

- (i) (a) Admission aux négociations : Une demande d'admission des Titres aux négociations sur Euronext Paris à compter du 10 Avril 2017 a été faite par l'Emetteur (ou pour son compte).
- (b) Marchés Réglementés ou marchés équivalents sur lesquels, à la connaissance de l'Emetteur, des titres de la même catégorie que les Titres à admettre aux négociations sont déjà admis aux négociations : Sans objet
- (ii) Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations : 8.575 € (HT)
- (iii) Publications additionnelles du Prospectus de Base et des Conditions Définitives : Sans objet



2. NOTATIONS

Le Programme a fait l'objet de la notation suivante :

Fitch France S.A.S. : AA-

Fitch France S.A.S. est établie dans l'Union Européenne, est enregistrée conformément au Règlement (CE) n°1060/2009 du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 sur les agences de notation de crédit, tel que modifié (le "Règlement ANC") et figure sur la liste des agences de notation de crédit publiée sur le site Internet de l'Autorité européenne des marchés financiers (www.esma.europa.eu) conformément au Règlement ANC.

Les Titres ne font pas l'objet d'une notation

3. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

Sauf indiqué dans le chapitre "Souscription et Vente", à la connaissance de l'Emetteur, aucune personne impliquée dans l'offre des Titres n'y a d'intérêt significatif.

4. Titres à Taux Fixe uniquement – RENDEMENT

Rendement : 1,60 % par an. Ce n'est pas une indication des rendements futurs.

5. INFORMATIONS OPERATIONNELLES

Code ISIN : FR0013250362

Code commun : 159287971

Dépositaires :

- (a) Euroclear France agissant comme Dépositaire Central : Oui
- (b) Dépositaire Commun pour Euroclear Bank et Clearstream Banking, société anonyme : Non

Tout système(s) de compensation autre qu'Euroclear Bank et Clearstream Banking, société anonyme et numéro(s) d'identification correspondant :

Sans objet

Livraison :

Livraison contre paiement

Noms et adresses des Agents Payeurs additionnels désignés pour les Titres (le cas échéant) :

BNP Paribas Securities Services
(Numéro d'affilié à Euroclear France 29106)
Les Grands Moulins de Pantin
9, rue de Débarcadère
93500 Pantin
France

Nom et adresse de l'Agent de Calcul désigné pour les Titres (le cas échéant) :

Sans objet

6. PLACEMENT

(i) Méthode de distribution :

Non syndiqué

(ii) Si syndiqué :

Sans objet

(a) Nom et adresse du (des) coordinateur(s) de l'ensemble de l'offre :

Sans objet

(b) noms des Membres du Syndicat de Placement :

Sans objet

(c) Date du contrat de prise ferme :

Sans objet

(d) Etablissement(s) chargé(s) des Opérations de Stabilisation (le cas échéant) :

Sans objet

(iii) Si non-syndiqué, nom de l'Agent Placeur :

BRED Banque Populaire

(iv) Montant global des commissions de prise ferme et de placement :

Sans objet

(v) Restrictions de vente supplémentaires :

Sans objet

(vi) Restrictions de vente - Etats-Unis d'Amérique :

Réglementation S *Compliance Category 1*

